

PANNEAU POUR CÔNE À CLIPSER VIERGE

Référence : 01266

RESUME

Ce petit panneau rectangulaire en polyéthylène se clipse sur le haut d'un cône de chantier pour informer les usagers de la chaussée d'un danger imminent. C'est un accessoire indispensable pour une installation temporaire, comme un chantier ou une zone d'intervention à baliser suite à un accident. Vous pouvez ainsi informer les passants qu'ils doivent ralentir, qu'un danger arrive, ou que des ouvriers sont mobilisés sur la route et qu'il faut donc être vigilant.

Les points forts :

- Rapide et facile à mettre en place
- Résiste aux conditions météorologiques extrêmes
- Fait en polyéthylène

Pour un panneau à clipser sur cône avec un texte sur-mesure, découvrez [ce produit](#) !

DECLINAISONS

Couleur	Modèle
Blanc	Simple
Orange	Simple
Jaune	Simple
Orange	Double

DESCRIPTION

Description du panneau vierge à clipser

Ce panneau est un dispositif temporaire qui se clipse sur un cône de signalisation. Il permet de baliser rapidement une zone d'intervention pour un coût extrêmement faible. Son petit format, et la facilité avec laquelle vous le fixerez à un plot de chantier, en font un accessoire de balisage incroyablement simple à transporter, stocker et mettre en place.

Ce petit panneau a été conçu pour améliorer la sécurité autour d'un chantier en renforçant les avertissements.

Il s'adapte à tous nos formats de cônes de signalisation. Vous pouvez également opter pour un panneau simple (1 encoche) ou un panneau double (2 encoches) qui permet d'utiliser le panneau dans les deux sens.

Caractéristiques du panneau vierge pour cône à clipser

Les différentes dimensions :

Panneau disponible en simple et en double (2 clips). Le panneau à double clips est donc réversible.

- Panneau rectangulaire simple : 33,65 x 27,50 cm
- Panneau rectangulaire double : 32,70 x 29,21 cm

Les différentes coloris :

- Pour les panneaux simple : couleur blanc, jaune ou orange au choix
- Pour les panneaux double : couleur orange exclusivement

Pour choisir le cône adapté à vos chantiers, référez-vous à notre article expliquant comment [choisir correctement son cône de chantier](#).